

GENÈVE

Le sans-abrisme enfin diagnostiqué

Une étude de l'université de Genève estime que le canton dénombre 730 SDF. Si le dispositif d'hébergement d'urgence est jugé bon, il ne répond pas à tous les besoins et n'est pas pérennisé.

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 MOHAMED MUSADAK



Si le nombre de 730 SDF est plus bas que les estimations des associations œuvrant sur le terrain, il reste au-dessus de ce que le dispositif genevois peut absorber. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO / ARCHIVES

PRÉCARITÉ Ombres furtives dans les rues de la Ville, les personnes sans domicile fixe (SDF) sont par nature discrètes. Depuis quelques années cependant, et en particulier depuis le début de la pandémie du coronavirus, le sort qui leur est réservé et l'ampleur du phénomène font grand bruit. Pourtant, jusqu'à présent, les autorités genevoises n'avaient que peu de données sur leur nombre et leur profil – il n'existe pas de statistiques fédérales ni cantonales sur le sujet.

C'est désormais chose faite. A la demande du Département de la cohésion sociale de la Ville de Genève, l'université de Genève vient de publier une étude inédite dressant un diagnostic précis du phénomène, une évaluation de l'offre en matière d'hébergement d'urgence, ainsi que des pistes pour améliorer le dispositif.

Environ 730 sans-abris

Première étape, quantifier le nombre de personnes dormant en abris d'urgence ou dans la rue. En croisant plusieurs sources – deux recensements exhaustifs dans les abris d'urgence, les résultats d'une étude de terrain de la Haute école spécialisée de Bâle et les données du Service social –, les chercheurs sont parvenus à l'estimation de 730 personnes SDF, dont un tiers de femmes, sur le territoire du canton. «Un chiffre consolidé et scientifiquement incontestable», assure Jean-Michel Bonvin, professeur de sociologie et directeur de l'étude.



Yves Flückiger, recteur de l'université de Genève (UNIGE), Christina Kitsos, conseillère administrative de la Ville de Genève, Jean-Michel Bonvin, professeur à l'Institut de recherches sociologiques de l'UNIGE, Oscar Waltz, chercheur au même institut et Thomas Vogel, consultant indépendant, présentent le rapport final sur «L'étude des besoins en matière d'hébergements d'urgence» mandatée par la Ville de Genève, lors d'une conférence de presse ce mardi 21 septembre. KEYSTONE

Si ce chiffre est plus bas que les estimations des associations œuvrant sur le terrain – elles parlaient de 800 à 1000 SDF –, il reste au-dessus de ce que le dispositif genevois peut absorber. Cet hiver, la ville ne pourra proposer que 503 places, malgré les ouvertures du «Passage» de l'Armée du salut et des hébergements hivernaux du Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE).

Population désormais bien identifiée

Une fois leur nombre connu, restait encore à affiner les profils des usagers·ères des hébergements d'urgence – il n'y a pas de données pour les personnes dormant dans la rue. Quatre catégories ont été identifiées, selon leur durée de séjour et leur statut légal. Résultat: la grande majorité (87%) n'a pas de statut de résidence. Un peu plus de 50% d'entre elles et eux sont considéré·es comme des régulier·ères, c'est-à-dire que leur présence est continue et dépasse six mois, mais se retrouvent exclu·es du système de prestations sociales classiques.

Une spécificité typiquement genevoise par rapport aux autres villes suisses comparées, où une majorité des individus ayant recours à l'hébergement d'urgence sont plutôt issus de la population locale. Au bout du lac, environ 13% des usager·ères régulier·ères du dispositif d'urgence sont des résident·es. Des personnes qui auraient droit aux prestations sociales cantonales mais qui n'y ont pas recours.

Plusieurs pistes d'amélioration

L'étude estime que «Genève dispose de prestations étendues et de qualité en matière d'hébergement d'urgence, un dispositif efficace et porté par une bonne collaboration entre acteurs institutionnels et associatifs». Vingt-cinq usager·ères, un échantillon non représentatif, ont aussi donné leur avis. Ils et elles estiment que les prestations sont plutôt bonnes «bien que certains points – relatifs à l'hygiène ou aux possibilités de consigner – pourraient être améliorés».

Les chercheurs, quant à eux, préconisent de concevoir des «paquets de prestations» différenciés selon que les personnes sont de passage ou demeurent régulièrement à Genève, les attentes n'étant pas les mêmes.

Enfin, tous les acteurs s'accordent pour dire qu'il faut pérenniser les lieux d'hébergement et leur financement, encore trop dépendant de la conjoncture et de la volonté politique du moment, étoffer les prestations d'urgence (consignes, douches, toilettes en libre accès, produits d'hygiène) et développer le travail social, notamment faire une «anamnèse socio-sanitaire initiale» – faire un point sur le vécu et la situation actuelle des bénéficiaires, en français courant. En ce sens, la Ville annonce l'ouverture, cet hiver, d'une procédure d'admission unique pour entrer dans le système et assurer un meilleur suivi.

UN SYSTÈME D'URGENCE LUI-MÊME EN SITUATION D'URGENCE

Acteur important du dispositif de lutte contre le sans-abrisme, le CausE, par la voix de sa directrice Aude Bumbacher et de son président Fabrice Roman, réagit à l'étude.

Le dispositif général est décrit comme plutôt bon et efficace, mais si vous deviez retenir une faille, laquelle serait-ce?

Fabrice Roman: Premièrement l'absence d'une porte d'entrée dans le dispositif qui permette une orientation et une prise en charge adéquate ainsi qu'un accueil initial totalement inconditionnel. Ensuite, il manque une uniformité entre les lieux ouverts en continu et ceux qui le sont sur des horaires de nuit. Idéalement, il faudrait pouvoir atteindre une ouverture en continu partout.

L'étude propose une série de recommandations. Les partagez-vous et laquelle tenterez-vous d'implémenter en priorité?

Aude Bumbacher: C'est un peu la réponse aux failles identifiées à la question précédente. Nous soulignons l'importance d'avoir un dispositif avec plusieurs types de prestations qui seraient complémentaires, afin de couvrir la diversité et les spécificités des besoins des personnes sans-abri. D'une part, nous souhaiterions mettre en place ce que nous appelons «des lieux de répit humanitaires». Ils auraient pour but de jouer le rôle de porte d'entrée dans le système, de faire une évaluation socio-sanitaire des bénéficiaires et de proposer une mise à l'abri immédiate et inconditionnelle, notamment pour les personnes les plus marginalisées. Ce type d'accueil est complémentaire avec l'hébergement en hôtel proposant un accueil et un encadrement socio-sanitaire 24h/24.

La pérennisation de l'offre et des moyens est considérée comme un obstacle important, quelle est la situation au CausE actuellement?

FR: Le CausE est censé trouver des solutions à une situation d'urgence et se retrouve lui-même dans l'urgence. Le dispositif est assuré jusqu'au 31 mars 2022. Au-delà, le financement pour 200 places d'hébergement n'est plus garanti. Il est mi-septembre et c'est déjà un appel d'urgence. PROPOS RECUEILLIS PAR MMK